

En forte baisse depuis trente ans, le retard à l'entrée en CE2 reste très dépendant du milieu social de l'élève

Comparaison des panels 1978, 1997 et 2011

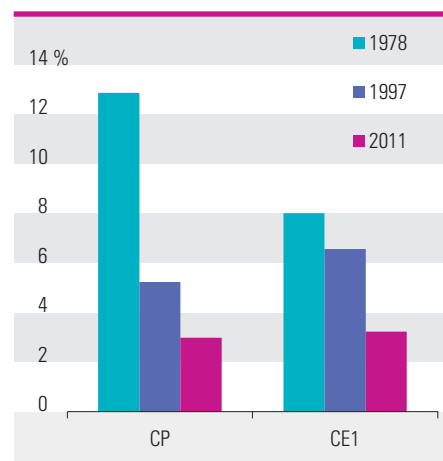
■ **En trente ans**, les taux de redoublement en cours préparatoire (CP) et cours élémentaire première année (CE1) ont considérablement baissé, en particulier entre 1978 et 1997. La proportion d'élèves en retard en cours élémentaire deuxième année (CE2) passe de 20 % en 1978 à 12 % en 1997 et à 6 % en 2011. Mais tous les élèves ne bénéficient pas de la même manière du recul du retard en début d'école primaire. Les acquis des élèves aux évaluations en début de CP, déjà fortement influencés par l'environnement familial et scolaire, sont le facteur qui jouera le plus dans la réussite future. Quel que soit le score aux évaluations en CP, les élèves issus de milieu défavorisé ont davantage de risques d'être en retard en CE2 que les élèves de milieu favorisé. De plus, à niveau scolaire équivalent à l'entrée au CP, les élèves les plus faibles, issus d'un milieu défavorisé, auront moins de chances d'accéder au CE2 sans redoubler que les enfants de milieu plus favorisé. Néanmoins, les écarts entre les catégories sociales tendent à diminuer.

Sarah Abdouni, DEPP-B1

■ Depuis 1978, trois panels d'élèves du premier degré ont été suivis durant toute leur scolarité primaire. En 1997 et 2011, en plus des caractéristiques sociodémographiques de l'élève, de sa famille et de son environnement scolaire, une évaluation de ses compétences à l'entrée au CP a été recueillie. L'environnement familial et scolaire ainsi que le niveau à l'entrée au CP ont une influence sur l'accès au CE2 sans redoublement (c'est-à-dire deux ans après être entré en classe de CP).

En trente ans, les taux de redoublement en CP et CE1 ont considérablement baissé : celui de CP a été divisé par 4 et celui de CE1 par 2,5 (FIGURE 1). La baisse du redoublement, notamment en CP, a été la plus forte entre 1978 et 1997. À la rentrée 1991, la politique des cycles à l'école élémentaire prévue par la loi d'orientation de 1989 (loi Jospin) entre en vigueur. Les classes de CP et de CE1 font partie du cycle 2. La loi, stipulant que la durée passée par l'élève dans un cycle ne peut être allongée de plus d'un an, a eu un effet important sur la

1 – Taux de redoublement en CP et CE1



Champ : entrants au cours préparatoire en 1978, en 1997 et en 2011 dans une école élémentaire publique ou privée de France métropolitaine.

Source : MENESR- DEPP, panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978, en 1997 et en 2011.

Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

baisse du redoublement. Cette baisse s'est poursuivie jusqu'en 2011. Au delà de l'observation des panels, le redoublement a continué à baisser jusqu'à la rentrée 2013.

La politique des cycles a entraîné un changement dans le parcours des élèves qui n'atteignent pas le CE2 deux ans après le CP (FIGURE 2). En 1978, il était plus courant de redoubler la classe de CP que celle de CE1. Le phénomène est inverse en 1997 et 2011. Si 6 % des élèves triplaient leur CP en 1978, ils ne sont plus que 0,7 % dans ce cas en 1997. En 2011, cette pratique a totalement disparu. À l'inverse, le passage dans une classe spécialisée¹ est de plus en plus fréquent même s'il reste largement minoritaire.

En trente ans, la proportion d'élèves en retard en CE2 a fortement diminué : 20 % en 1978 puis 12 % en 1997 et 6 % en 2011 (FIGURE 3). Mais tous les élèves n'ont pas bénéficié de la même manière du recul du retard en début d'école primaire.

Des disparités en fonction de l'environnement social et culturel

Les filles sont moins souvent en retard en CE2 que les garçons. Néanmoins, l'écart a été réduit de moitié en trente ans : de 3,8 points en 1978, l'écart n'est plus que de 1,9 point en 2011. De même, les élèves nés en début d'année (premier et deuxième trimestres) sont moins en retard que les autres. Vivre avec son père et sa mère plutôt que dans une famille monoparentale ou recomposée augmente également les chances d'arriver « à l'heure » en CE2. Cependant, les enfants issus de familles nombreuses (quatre enfants ou plus) ont moins de chances d'être « à l'heure » : quel que soit le panel, la part de ces élèves en retard est deux fois plus importante que celle des enfants des familles de trois enfants ou moins.

Malgré une forte baisse du retard en CE2 ces trente dernières années, les disparités sociales demeurent. La part d'élèves en retard des catégories sociales les plus défavorisées a connu une baisse très importante : elle est passée de 33 % à 11 % en trente ans pour les enfants d'ouvriers non qualifiés et de 22 % à 9 % pour ceux d'ouvriers qualifiés (FIGURE 4).

1. Il s'agit de toutes les classes qui, sous une appellation ou sous une autre, accueillent des élèves à besoins éducatifs particuliers.

2 – Parcours scolaire des élèves en retard en CE2 (en %)

Élèves n'ayant pas atteint le CE2 deux ans après le CP	1978	1997	2011
Triplement du CP	5,9	0,7	-
Redoublement du CP	54,9	41,2	44,3
Redoublement du CE1	34,7	52,7	48,0
Passage dans une classe spécialisée ¹	4,6	5,3	7,7

Champ : entrants au cours préparatoire en 1978, en 1997 et en 2011 dans une école élémentaire publique ou privée de France métropolitaine.

Source : MENESR-DEPP, panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978, en 1997 et en 2011.

3 – Part des élèves en retard en CE2 (en %)

	Panel 1978	Panel 1997	Panel 2011
Total	19,9	12,2	6,5
Sexe			
garçon	21,8	13,7	7,4
filles	18,0	10,7	5,5
Trimestre de naissance			
premier trimestre	16,2	8,4	4,2
deuxième trimestre	16,3	10,9	5,2
troisième trimestre	21,1	13,4	6,4
quatrième trimestre	25,0	14,8	8,5
Activité professionnelle ou non de la mère			
inactive	23,8	19,5	11,6
en emploi	14,0	8,9	4,2
Structure parentale			
père et mère	19,0	10,8	5,3
famille monoparentale	28,9	18,0	11,0
famille recomposée	-	20,5	11,8
DDASS et autre	44,6	25,0	18,5
Taille de la famille			
3 enfants ou moins	15,5	10,3	5,2
4 enfants ou plus	36,7	21,9	12,1
Secteur des écoles fréquentées			
public	20,5	11,5	6,6
privé	10,3	6,4	3,8
mixte	27,3	17,1	13,9
Durée de scolarisation en maternelle			
1 année ou moins	29,0	17,2	13,9
2 années	22,5	23,8	10,8
3 années	18,1	12,3	5,9
4 années ou plus	14,2	9,9	7,0
Décile évaluation CP			
premier décile		55,9	39,1
deuxième décile		28,8	12,5
troisième décile		15,3	6,9
quatrième décile		9,7	2,9
cinquième décile		5,8	1,1
sixième décile		3,1	0,7
septième décile		1,9	0,9
huitième décile		1,5	0,3
neuvième décile		0,5	0,2
dixième décile		0,4	0,4

Champ : entrants au cours préparatoire en 1978, en 1997 et en 2011 dans une école élémentaire publique ou privée de France métropolitaine.

Source : MENESR-DEPP, panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978, en 1997 et en 2011.

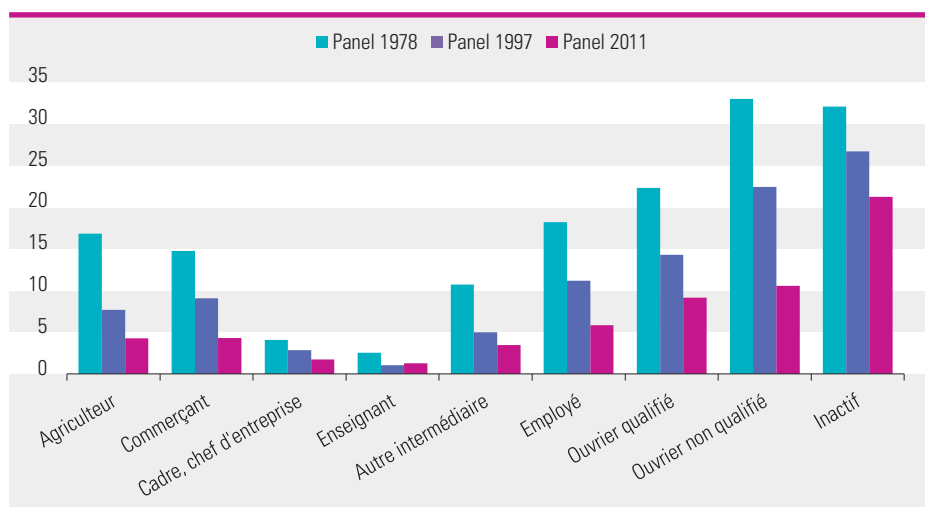
Dans une moindre mesure, les enfants d'inactifs ont également un taux de retard moins important en 2011, mais il reste nettement supérieur aux autres catégories : 21 % en 2011. Au sein des catégories sociales les plus favorisées (cadres, chefs d'entreprise et enseignants), où le retard était déjà peu répandu en 1978, la part des élèves n'ayant pas atteint le CE2 deux ans après le CP est quasi inexistante en 2011 : 1,3 % pour les enfants d'enseignants et 1,7 % pour les enfants de cadres.

Le contexte scolaire joue également un rôle sur le retard. Le secteur privé a une part d'élèves en retard en CE2 plus faible que le secteur public (3,8 % contre 6,6 %). Cette différence peut s'expliquer en partie par le fait que les catégories sociales les plus favorisées sont surreprésentées dans le secteur privé : les enfants de cadres y sont deux fois plus nombreux que dans le secteur public. Si la composition sociale dans le secteur privé était la même que dans le secteur public, le retard en CE2 serait plus important (5,1 %). Il resterait cependant inférieur à celui du public. Le passage du public au privé ou du privé au public au cours de la scolarité a un impact négatif sur le redoublement, tout comme le fait d'avoir été scolarisé en zone d'éducation prioritaire (une ou plusieurs années). De plus, une scolarité en maternelle d'une durée d'au moins trois années est un avantage pour l'accès sans redoubler en CE2 : la part des élèves en retard est quasiment doublée si l'élève a été scolarisé deux années ou moins.

Le niveau d'entrée en CP reste déterminant

Lors de l'entrée en classe de CP en 1997 et en 2011, des évaluations du niveau scolaire des élèves ont été menées. Les résultats de ces évaluations montrent les conséquences extrêmement fortes du niveau des acquis au début du CP sur la suite du parcours scolaire. Plus le niveau d'un élève est faible, moins il atteindra la classe de CE2 deux ans après avoir intégré la classe de CP pour la première fois. En 2011, parmi les 10 % d'élèves ayant les moins bons résultats, 60 % d'entre eux atteindront néanmoins

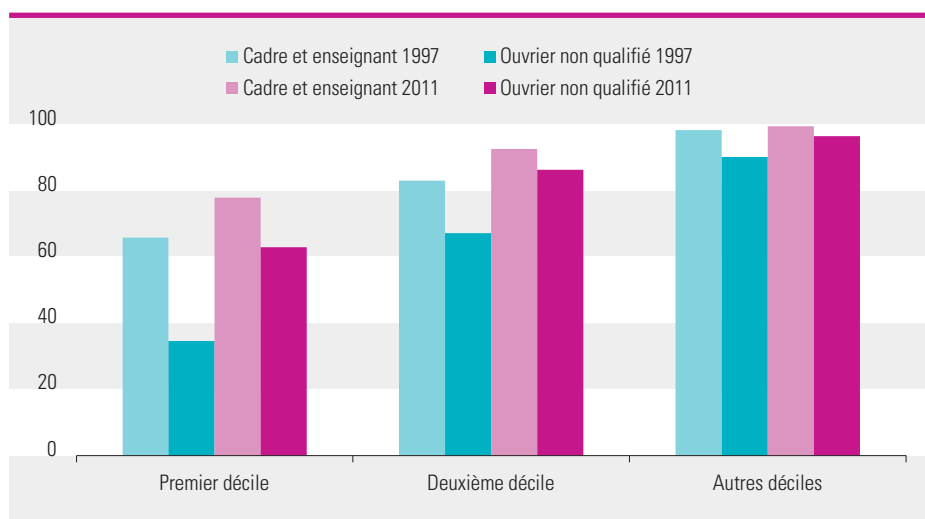
4 – Part d'élèves en retard en CE2 selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne responsable de l'élève



Champ : entrants au cours préparatoire en 1978, en 1997 et en 2011 dans une école élémentaire publique ou privée de France métropolitaine.

Source : MENESR- DEPP, panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978, en 1997 et en 2011.

5 – Part des élèves arrivant « à l'heure » en CE2 par niveau à l'entrée au CP en 1997 et 2011



Champ : entrants au cours préparatoire en 1978, en 1997 et en 2011 dans une école élémentaire publique ou privée de France métropolitaine.

Source : MENESR- DEPP, panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978, en 1997 et en 2011.

le CE2 sans avoir redoublé, alors qu'en 1997, ils étaient moins de la moitié « à l'heure » en CE2. À l'opposé, la quasi-totalité des 40 % d'élèves les plus performants arrivent au CE2 « à l'heure », tout comme en 1997.

Les résultats des évaluations faites à l'entrée en CP dépendent en partie de l'environnement social et culturel de l'élève, ainsi que du rôle qu'a pu jouer l'école maternelle dans les apprentissages. En effet, un tiers des élèves issus d'un milieu défavorisé (ouvrier et

inactif) font partie des 10 % d'élèves ayant eu le moins bon score aux évaluations. *A contrario*, moins d'un élève sur dix de milieu très favorisé (cadre ou enseignant) fait partie des élèves les moins performants.

Pour les élèves les moins performants, les chances d'accéder au CE2 sans redoubler sont différentes selon leur milieu social. En 1997, les 10 % d'élèves ayant eu les moins bons scores aux évaluations et issus de milieux favorisés (cadre et enseignant) ont qua-

6 – Part des élèves « à l'heure » en CE2 par décile du score aux évaluations en CP et niveau de diplôme de la mère en 1997 et 2011

	1997				2011			
	Brevet maximum	CAP/BEP	Baccalauréat	Enseignement supérieur	Brevet maximum	CAP/BEP	Baccalauréat	Enseignement supérieur
Premier décile	40,5	40,3	76,9	78,8	54,6	62,2	66,6	78,8
Deuxième décile	64,1	79	76,8	76,5	81,8	84,5	91,5	93,3
Autres déciles	92,5	95,2	97,7	98,7	95,6	97,2	98,9	99,6

Champ : entrants au cours préparatoire en 1997 et en 2011 dans une école élémentaire publique ou privée de France métropolitaine.

Source : MENESR-DEPP, panels d'élèves du premier degré recrutés en 1997 et en 2011.

siment deux fois moins de risques de redoubler dans le deuxième cycle de l'enseignement élémentaire que les enfants de milieux défavorisés (ouvrier et inactif) (FIGURE 5). Cet écart se réduit en 2011 et peut être expliqué en partie par l'augmentation du niveau de diplôme des parents, en particulier pour les catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées.

Le niveau de diplôme de la mère est très important dans la réussite des élèves les plus faibles. Plus le niveau de diplôme de la mère est élevé, plus les risques de redoubler sont faibles. En 1997, si 79 % des élèves les moins performants (1^{er} décile) dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur accèdent au CE2 « à l'heure », ils ne sont que 40 % dans ce cas quand leur mère n'est pas diplômée (FIGURE 6). En 2011, ces proportions sont respectivement de 79 % pour les enfants de diplômées du supérieur et 55 % pour les enfants de non-diplômées. Ces écarts sont toujours présents quel que soit le niveau de l'élève à l'entrée au CP, mais se réduisent fortement à mesure que le niveau de l'élève augmente.

Le fait de vivre avec ses deux parents plutôt que dans une famille monoparentale ou recomposée augmente nettement les chances d'accéder au CE2 sans redoubler pour les 10 % d'élèves les plus faibles. De même, pour les 20 % d'élèves les plus faibles, avoir un ou deux parents de nationalité étrangère favorise l'accès « à l'heure » en CE2. Pour les 80 % d'élèves restants, la nationalité du ou des parents n'a aucun impact sur le parcours scolaire : 95 % d'entre eux accèdent en CE2 sans redoublement.

Parmi toutes ces caractéristiques décrites précédemment, quelle est celle qui influence le plus l'arrivée « à l'heure » en CE2 ? Un modèle économétrique, c'est-à-dire permettant de mesurer l'influence de ces facteurs à caractéristiques démographiques et familiales comparables, a mis en lumière l'impact très fort du niveau à l'entrée au CP (FIGURE 7, voir « en savoir plus »). Il est nettement plus important que le trimestre de naissance de l'élève ou que la catégorie socioprofessionnelle de ses parents.

Même si aujourd'hui le redoublement reste exceptionnel, les élèves qui conjuguent plusieurs facteurs, tels qu'un milieu social défavorisé, une famille monoparentale, une mère peu diplômée, sont davantage touchés par le redoublement que les autres ■.

en savoir plus

- + Marion Le Cam, Thierry Rocher et Irène Verlet, « Forte augmentation du niveau des acquis des élèves à l'entrée au CP entre 1997 et 2011 », *Note d'Information*, 13.19, septembre 2013.
- + Jean-Paul Caille, Fabienne Rosenwald, « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France Portrait Social*, novembre 2006.
- + Thomas Piketty, Mathieu Valdenaire, « L'impact de la taille de classe sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français – Estimation à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995 », *Dossiers Éducation et formations*, n° 153, mars 2006.
- + Olivier Cosnefroy, Thierry Rocher, « Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats », *Éducation & formations*, n° 70, décembre 2004.
- + Jean-Paul Caille, « Scolarisation à deux ans et réussite de la carrière scolaire au début de l'école élémentaire », *Éducation & formations*, n° 60, juillet-septembre 2001.
- + Pour accéder à la FIGURE 7 voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

MÉTHODOLOGIE

On parle d'**effet de structure** quand une différence constatée sur une grandeur (somme, moyenne) entre deux populations peut s'interpréter, totalement ou en partie, par le fait que les compositions de ces deux populations diffèrent. C'est par exemple le cas dans cette Note où le retard en CE2 diminue fortement et où la composition sociale est plus favorable en 2011 (moins d'enfants d'ouvriers) qu'en 1997. Dans ce cas, l'analyse statistique essaie de mesurer quelle part peut être attribuée à ces différences de composition (effet de structure) et quelle part peut être attribuée à une véritable diminution du retard.

Le taux de redoublement à un niveau est le nombre d'élèves ayant redoublé ce niveau rapporté au nombre total d'élèves de ce niveau.

La part des élèves en retard en CE2 est le nombre d'élèves n'ayant pas atteint le CE2 deux années après être entrés en CP pour la première fois rapporté au nombre total d'élèves.

SOURCES

Depuis les années 1970, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place trois panels d'élèves du premier degré. Il s'agit d'échantillons représentatifs d'élèves scolarisés au cours préparatoire dans une école publique ou privée de France métropolitaine à la rentrée scolaire. Dans le cadre de l'étude, seuls les entrants au CP ayant une trajectoire complète jusqu'en CE2 et dont les parents ont rempli le questionnaire « famille » seront suivis, soit 17 800 élèves pour le panel 1978, 8 800 pour le panel 1997 et 13 600 pour le panel 2011. Des informations sur leur environnement social et scolaire sont disponibles dans les trois panels. En revanche, les évaluations faites au cours de la scolarité, notamment en début de CP, ne sont disponibles que pour les panels 1997 et 2011. ■